



## Mot du président

### Suivi - Plan d'action TSO - Lanaudière

Suite à l'entente intervenue entre le Syndicat et l'Employeur pour contrer le fléau du TSO, une première phase de rehaussement des postes à temps partiel des infirmières, des infirmières-auxiliaires et des inhalothérapeutes a été complétée. Rappelons que les infirmières, les infirmières auxiliaires et les inhalothérapeutes des centres d'activités 24/7 de la mission hôpital ainsi que celles œuvrant en CHSLD se sont vues offrir la possibilité de rehausser leur poste à temps partiel sur leur quart de travail et dans leur centre d'activités. Au bilan, voici les résultats de cette première phase de rehaussement des postes à temps partiel pour le CISSS de Lanaudière: Au total, 762 quarts de travail ont été pris par 405 infirmières, 363 quarts de travail ont été pris par 155 infirmières auxiliaires et 51 quarts de travail pris par 24 inhalothérapeutes.

Cet exercice de rehaussement, combiné à celui réalisé en 2018, porte à plus de 1700 nouveaux quarts de travail qui ont été offerts en rehaussement de postes pour les salariées à temps partiel de la catégorie 1 de Lanaudière. Bien qu'il s'agisse d'un nombre impressionnant de quarts de travail créés et que le recours au TSO ait légèrement diminué, la situation reste très fragile et des plans de contingence sont en application presque chaque jour, sur tous les quarts de travail, un peu partout dans les installations du CISSS de Lanaudière. Il faut donc poursuivre le travail.

Telles qu'annoncées lors des dernières assemblées syndicales, des actions supplémentaires pour contrer le TSO doivent se faire. D'autres rencontres avec la Direction ont donc été tenues récemment. Ainsi, au terme de deux rencontres avec Messieurs Castonguay (PDG) et Comtois (DRH), nous avons convenu verbalement\* de ce qui suit :

\*(l'entente écrite étant en cours de rédaction)

### REHAUSSEMENT

#### INFIRMIÈRES AUXILIAIRES ET 1<sup>ÈRE</sup> LIGNE

- Rehaussement des infirmières auxiliaires titulaires d'un poste à l'équipe volante à 7/14 (en finalité avec la phase 1)
  - Au cours des mois de septembre et octobre prochains;
- Déploiement et intégration d'infirmières auxiliaires dans certains centres d'activités;
- Engagement de l'Employeur d'entamer une démarche avec le CEGEP de Joliette en vue de convenir d'une entente visant la mise en place d'un programme de formation spécifique pour les infirmières auxiliaires du CISSS de Lanaudière qui souhaiteraient faire leur cours d'infirmière; (selon l'Employeur, 50 infirmières auxiliaires seraient intéressées);
- Pour la 1<sup>ère</sup> ligne, affichage des surcroûts temporaires de travail en postes permanents (prochain affichage 28 mai au 11 juin 2019).

#### NOUVELLE CRÉATION DE POSTES DANS LES CENTRE D'ACTIVITÉS

- Création de postes fusionnés 8/14 (**ASI/inf.**) dans tous les centres d'activités où il n'y a pas de poste permanent ASI à temps partiel (prochain affichage 28 mai au 11 juin 2019);
- Création de nouveaux postes permanents (90 quarts) d'infirmière en natalité, secteur Nord;
- Création de nouveaux postes permanents (35 quarts) d'infirmière en médecine, secteur Sud;
- Création de nouveaux postes permanents (30 quarts) d'infirmière en soins critiques, secteur Nord;
- Création de nouveaux postes permanents (14 quarts) d'infirmière à l'équipe volante St-Donat;
- Création de nouveaux postes permanents d'infirmière au CHSLD Deux-Rives pour le débordement de 10 patients supplémentaires qui,

selon l'Employeur, restera ouvert sur une base permanente.

## GESTION DES HORAIRES

- Groupe de travail formé avec le syndicat pour améliorer la gestion des horaires. Par exemple, l'accès aux horaires de la maison sera un des sujets discutés. Un suivi vous sera fait sous peu suite à nos travaux.

## EMBAUCHES

- Il y a une embauche massive en cours. Selon l'Employeur, près de 85 nouvelles professionnelles en soins rejoindront nos rangs, et plus de 1400 entrevues ont déjà eu lieu ce printemps, toutes catégories confondues.

## GRIEFS DE TSO

- Notre combat contre le TSO tient compte également du règlement des quelques 2700 griefs de TSO en suspens. Rappelons la récente décision dans Lanaudière où l'arbitre a déclaré que l'Employeur a utilisé son droit de gestion de manière abusive et qu'il a été à l'encontre de la charte des droits et libertés pour un des deux griefs jugés. Considérant qu'il soit impossible à ce jour de convenir avec l'Employeur du quantum de compensation pour les dommages subis, une deuxième audition est prévue en janvier prochain pour le dans ce dossier.
- Pour les quelques 2700 autres griefs en suspens, nous allons à nouveau procéder devant le tribunal pour le groupe de griefs de médecine secteur Sud (environ 200 dossiers). Ce groupe de griefs étant couvert par la modalité de la convention collective qui prévoit ... que l'Employeur ne peut recourir aux temps supplémentaires de façon systématique pour combler ses besoins... **IL EST DONC IMPORTANT DE CONTINUER À FAIRE VOS GRIEFS LORS DE SITUATIONS DE TSO.**
- Nous espérons toutefois un règlement global dans ces dossiers et qu'enfin des solutions permanentes et structurantes fassent en sorte que le fléau du TSO soit chose du passé au CISSS de Lanaudière.

Stéphane Cormier  
Co-Président FIQ-SIL

## DÉPLOIEMENT DE L'ÉQUIPE VOLANTE PAR SECTEUR ET PAR MISSION

**Du 16 au 27 mai 2019** inclusivement, vous devez transmettre à l'Employeur votre choix de centre d'activités parmi ceux nouvellement créés, vous devez exprimer un ordre de priorité en fonction du secteur (nord ou sud, **VOUS NE POUVEZ PAS CHANGER DE SECTEUR**), de regroupement de titre d'emploi (infirmière ou infirmière auxiliaire) et vous devez garder votre même **QUART** de travail que vous détenez actuellement à l'équipe volante.

Ce déploiement s'adresse **UNIQUEMENT** aux salariées de l'équipe volante soit :

- Infirmières ou infirmières auxiliaires détentrices d'un poste à l'équipe volante;
- Infirmières ou infirmières auxiliaires qui ont obtenu un poste à l'équipe volante et dont l'intégration n'a pas encore eu lieu;
- Infirmières ou infirmières auxiliaires qui sont actuellement en période d'essai sur un nouveau poste dans un autre centre d'activités et qui détenaient auparavant un poste à l'équipe volante.

**Pour toutes question, téléphonez à votre bureau syndical.**

## Entente historique

### Les IPS gagnent leur pleine autonomie

Le Collège des médecins se résigne à cesser de réglementer la pratique des IPS, laissant ce rôle à l'OIIQ. L'Office des professions, le MSSS et l'OIIQ entreprendront sous peu un chantier pour préciser les rôles et responsabilités des IPS ainsi que leurs conditions d'exercice.

## Affichage de poste

Selon le calendrier des affichages de postes pour l'année 2019-2020, voici la date du prochain affichage :

**du 28 mai au 11 juin 2019.**

# Journées des professionnelles en soins 2019



En ce Mois Santé, nous, à la FIQ et à la FIQP, tenons à vous remercier pour votre immense dévouement, vos efforts soutenus et la passion du métier qui vous anime.

Nous travaillons sans relâche pour défendre vos intérêts.

Comme chaque année, nous avons été heureux de souligner la fête des professionnelles en soins au CISSS de Lanaudière.

Plus de 900 membres au total sont venues nous rencontrer au CHPLG le mercredi 8 mai 2019 et au CHDL le mercredi 15 mai 2019.

Les 9, 10, 16 et 17 mai, les membres de la majorité des installations ont reçu la visite d'une personne du Comité relève ou du Comité exécutif du FIQ-SIL lors de la distribution de petits cadeaux pour l'occasion.

Nous pouvons conclure que le mois de santé a été un grand succès.

Si vous n'avez pas eu la chance de venir chercher votre cadeau de la fête des professionnelles ou si vous étiez absente, téléphonez à votre bureau syndical afin de vous le procurer.



Bon Mois Santé!

Et à l'an prochain...

**Votre équipe syndicale et Comité de relève**



# Un premier Réseau OТПP

Ce sont plus de 200 militantes qui ont pris part à la toute première édition du Réseau Organisation du travail et Pratique professionnelle (OTPP) les 2 et 3 mai. Sous le thème « Objectif ratios : on passe à l'action! », conférences, ateliers et échanges étaient au menu. Votre équipe syndicale était présente.



**BUREAUX  
SYNDICAUX FIQ-SIL**  
Site web: [www.fiqsil.com](http://www.fiqsil.com)

**Je parle santé,  
J'agis aussi!**

### Section Nord - CHDL

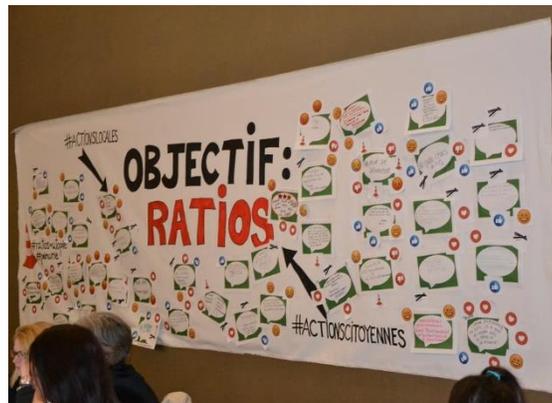
1000, boulevard Sainte-Anne  
Bureau 5E-20  
Saint-Charles-Borromée, QC  
J6E 6J2

Tél. : 450-759-8222, poste 2049  
ou sans frais : 1-866-752-1406  
Fax : 450-752-8335  
Courriel : [infonord@fiqsil.com](mailto:infonord@fiqsil.com)

### Section Sud - HPLG

911, Montée des Pionniers  
Bureau B0-120  
Terrebonne, QC  
J6V 2H2

Tél. : 450-654-7525, poste 20113  
Fax : 450-585-2797  
Courriel : [infosud@fiqsil.com](mailto:infosud@fiqsil.com)



**Avec vous, en tout temps**  
L'assurance pensée pour les membres de la FIQ

À La Personnelle, vous avez accès à des tarifs de groupe exclusifs pour vos **assurances auto et habitation**, en plus de services en ligne et mobiles pensés pour vous simplifier la vie.

- Services en ligne**  
Gérez votre police ou faites une réclamation en ligne
- Alerte<sup>MC</sup>**  
Recevez des alertes sur votre mobile en cas de risque de dégât d'eau ou de gel
- Service de notifications Radar<sup>MC</sup>**  
Soyez avisé si un risque météo sérieux vous guette

**laPersonnelle**  
Assureur de groupe auto, habitation et entreprise  
Tarifs de groupe. Services uniques.

**fiq** **fiqp** **laPersonnelle**  
FIQ | SECTEUR PRIVÉ

**Demandez une soumission**  
Découvrez l'assurance pensée pour vous  
1 888 476-8737  
[lapersonnelle.com/fiq](http://lapersonnelle.com/fiq)

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s'appliquer.  
<sup>MC</sup>Alerte et <sup>MC</sup>Radar sont des marques de commerce de Desjardins Groupe d'assurances générales inc. et utilisées sous licence.